

Objet : Compte rendu du Conseil de l'Ecole Doctorale 353 du 19 décembre 2019

Présent(e)s : L. Escoubas, M. Benoit, E.Serre, S. Le Dizès, O. Pouliquen, R. Masson, H. Pretrel, P. Philippe, D. Sturma, O. Montagnier, S. Baudin, J-M Heurtier (visio), Léa Di Cioccio (visio), N. Morati, R. Ben Dhia, A. Sodan

Invités : C. Strube (DFD), T. Maison (doctorant LMA), P. Champion

Excusés : P. Sagaut, R. Kronland-Martinet, P. Chiappetta, G. Chiavassa, B. Lombard, J-P Moeglin

Rappel de l'ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de l'École Doctorale du 20/06/2019
2. Bilan budget 2019 et prévisionnel 2020
3. Bilan de l'année 2019 (attributions des contrats doctoraux 2019/2022, soutenances, ...)
4. Comité de suivi individuel du doctorant (CSID)
5. Offre de formation 2019/2020 et évolution
6. Appels 2020
7. Derniers résultats sur l'insertion des docteurs de l'ED 353
8. Points divers
9. Intervention de Caroline Strube de la DFD

La séance est ouverte à 14h15.

1. Approbation du PV du Conseil de l'ED 353 du 20/06/2020

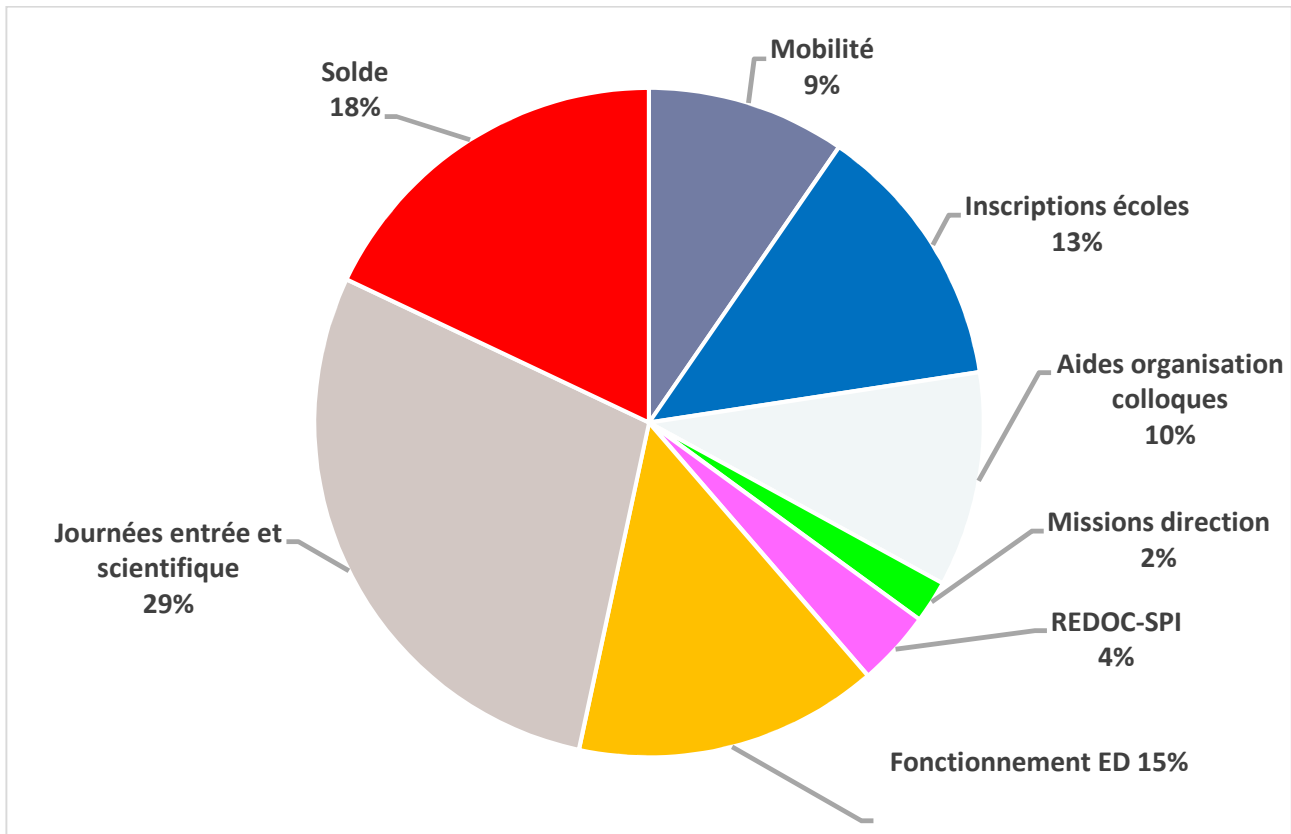
Le PV est approuvé à l'unanimité des présents.

2. Bilan du budget 2019 (19 210 €)

Le budget 2019 a été exécuté à 82% ; et le directeur de l'ED donne au Conseil la répartition des dépenses réalisées :

Ecole Doctorale no. 353 « Sciences pour l'ingénieur »

IUSTI, Technopôle de Château-Gombert
5 rue Enrico Fermi, 13453 Marseille Cedex 13
Tél. 04 91 10 69 33 – Fax : 04 91 10 69 69
Courriel : pascal.campion@univ-amu.fr
Site Internet : <http://ecole-doctorale-353.univ-amu.fr>



Pour le budget 2020, le directeur de l'ED propose au Conseil de diminuer de 3000 € la ligne consacrée à la mobilité internationale (budget 2019 pour rappel : 7500 €) ; cette somme permettrait de payer des vacataires réalisant de la formation doctorale (Cf. tableau ci-dessous).

BUDGET PREVISIONNEL 2020	
A) Recettes	
<i>Dotation par le CD</i>	19500
<i>Autres (Préciser?)</i>	0
Total recettes	19500
B) Dépenses de fonctionnement	
<i>B.1 dont fonctionnement courant</i>	9000
<i>B.2 dont aide à la mobilité doctorante</i>	4500
<i>B.3 dont formation des doctorants (hors heures complémentaires et vacations qui seront mises dans masse salariale)</i>	3000
Total fonctionnement :	16500
C) Dépenses d'Investissement	
	0
D) Dépenses Masse salariale	
<i>D.1 Dont heures complémentaires et vacations liées aux formations des doctorants</i>	3000
<i>D.2 Autres (précisez :)</i>	0
Total masse salariale :	3000
E) TOTAL DEPENSES 2020	19500

Merci de nous préciser si dans les dépenses 2018 vous incluez des projets particuliers.

Ecole Doctorale no. 353 « Sciences pour l'ingénieur »

IUSTI, Technopôle de Château-Gombert
 5 rue Enrico Fermi, 13453 Marseille Cedex 13
 Tél. 04 91 10 69 33 – Fax : 04 91 10 69 69
 Courriel : pascal.campion@univ-amu.fr
 Site Internet : <http://ecole-doctorale-353.univ-amu.fr>

Concernant la « mobilité internationale », le directeur du laboratoire IRPHE fait remarquer qu'il serait profitable d'informer les doctorants sur le label européen pour les motiver. Et rajoute qu'au sujet de la formation doctorale, l'Institut de Mécanique et d'Ingénierie devrait proposer des cours.

3. Bilan de l'année 2019

Le directeur de l'ED présente aux membres du Conseil le bilan annuel suivant :

- 53 soutenances (54 en 2018)
- 4 arrêts de thèse (IM2NP, IRPHE, IUSTI et LMA)
- 10 contrats doctoraux ordinaires plus 2 contrats doctoraux de la Présidence (Houssine Benabdelhalim (IUSTI), Giacomo Piraccini (M2P2)) :

Contrats par laboratoire	IM2NP 3/2	IRPHE 2/2	IUSTI 3/2	LMA 2/2	M2P2 2/1	PRISM
1	Dehili Sarah	Eldemerdash Ahmed	Brasseur Mathieu	Suarez Camilo	Taha Mostafa	
2	Assila Belhadj Meftah Rym	Suzanne Tristan*	Coimbra Alain	Maison Timothée	Piraccini Giacomo	
3	Valero Valentin		Benabdelhalim Houssine			

*nota : désistement de Mouna Benchekroun (IRPHE) le 24/06 au profit de Tristan Suzanne (IRPHE)

- AAP 2019 :

- Inter-ED : 1 financement
 - **Diego Castro** retenu sur le sujet « Bio-inspired flocking based on realistic visual cues » porté par Franck Ruffier (ISM ; ED463 principale) et Christophe Eloy (IRPHE)
- Région Sud, EJD : 2 financements

Ecole Doctorale no. 353 « Sciences pour l'ingénieur »

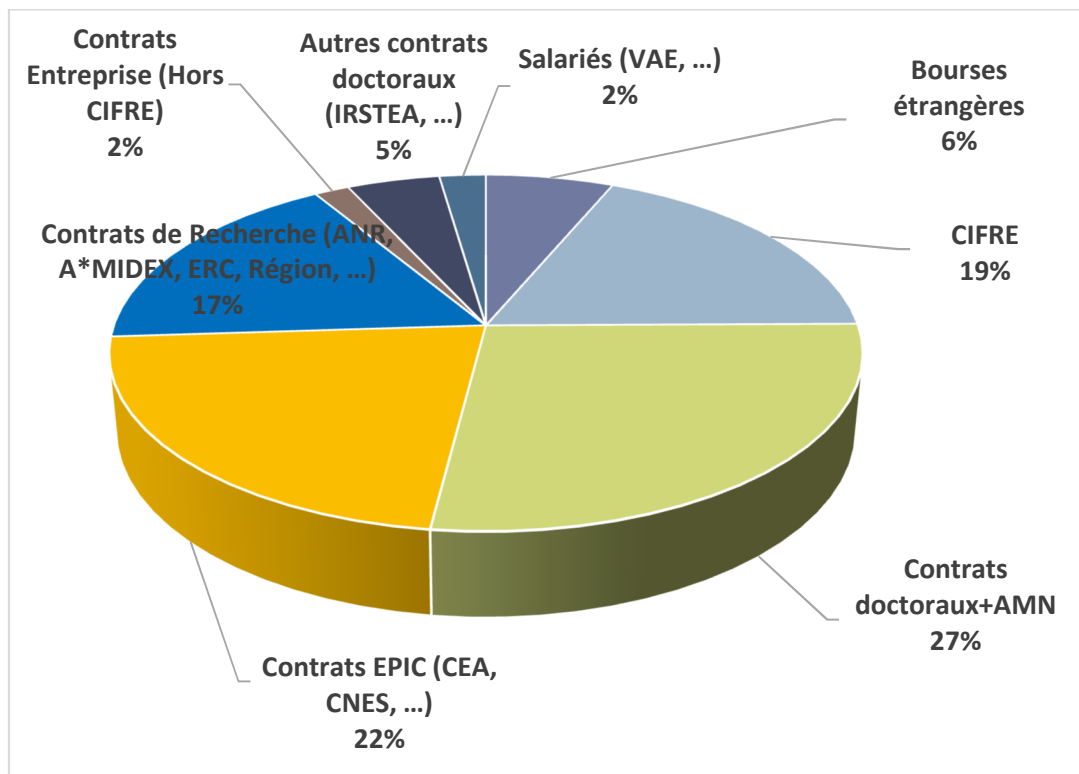
IUSTI, Technopôle de Château-Gombert
5 rue Enrico Fermi, 13453 Marseille Cedex 13
Tél. 04 91 10 69 33 – Fax : 04 91 10 69 69
Courriel : pascal.campion@univ-amu.fr
Site Internet : <http://ecole-doctorale-353.univ-amu.fr>

- **Mélissa Najem*** retenue sur le sujet « Microcapteurs pour la mesure de l'hydrogène injecté dans les réseaux de gaz naturel, dans le contexte de la technologie « Power to gas » proposé par Jean-Luc Seguin et Tomas Fiorido de l'IM2NP

*nota : remplacée en juillet par le candidat **Clément Occelli**

- **Cyril Lefranc** retenu sur le sujet « Optimisation d'un bioréacteur de type soft mixer pour la croissance des microalgues » proposé par Patrice Meunier (IRPHE)

- Répartition des financements sur un effectif total de 173 doctorants :

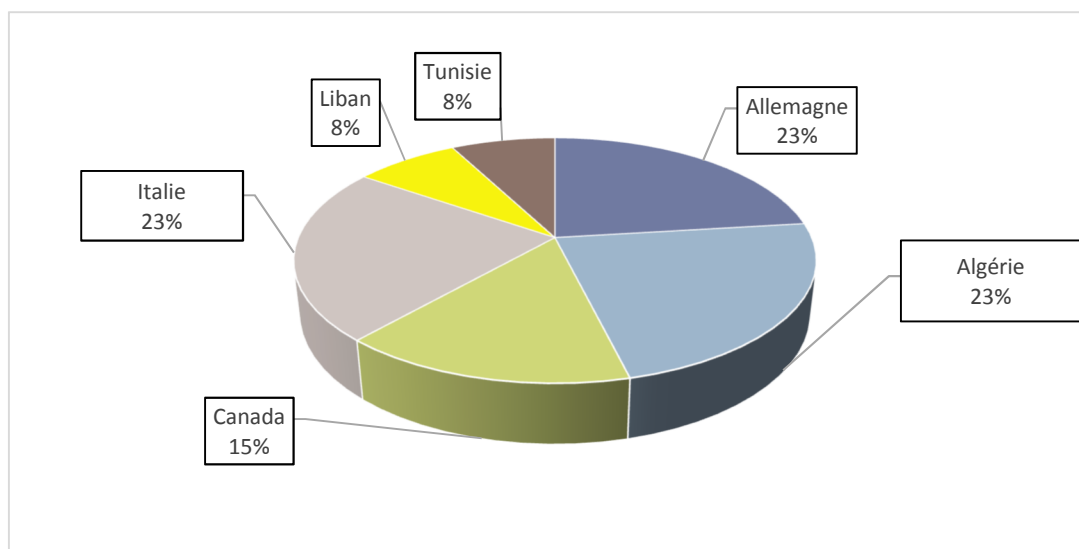
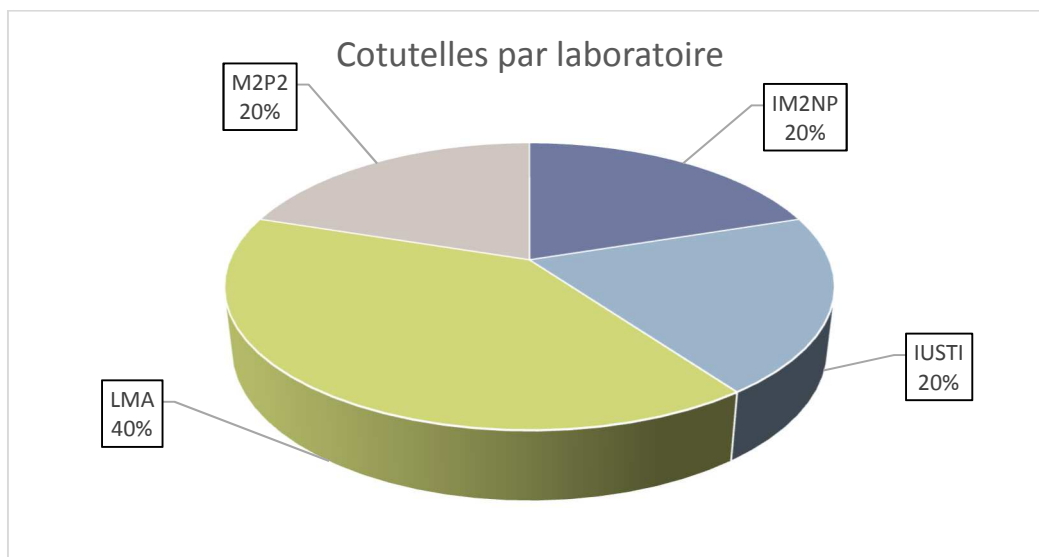


Le directeur de l'ED attire l'attention sur le pourcentage un peu faible de CIFRE (19%) pour une ED SPI.

- Prix de thèse AMU 2018 : **Cécile Clavaud** (IUSTI ; Y. Forterre / B. Metzger) sur le sujet « Rhéoépaississement des suspensions denses: mise en évidence de la transition frictionnelle »

- Prix de thèse ED 353 2018 : **Harold Benjamin** (LMA ; B. Lombard / G. Chiavassa / N. Favrie) sur le sujet « Modeling wave propagation in nonlinear solids with slow dynamics »

- Cotutelle en cours : 13 (7.5%)



4. Comité de suivi individuel du doctorant (CSID)

Le directeur de l'ED souhaite que l'ED s'implique dans les CSID dans un souci d'homogénéisation du niveau de qualité des doctorants de l'école, qui est une recommandation de l'HCERES.

Quelques rappels :

Ecole Doctorale no. 353 « Sciences pour l'ingénieur »

IUSTI, Technopôle de Château-Gombert
 5 rue Enrico Fermi, 13453 Marseille Cedex 13
 Tél. 04 91 10 69 33 – Fax : 04 91 10 69 69
 Courriel : pascal.campion@univ-amu.fr
 Site Internet : <http://ecole-doctorale-353.univ-amu.fr>

- Pour les doctorants CEA, IRSN, INRAe (Ex IRTSEA) et CREA ayant un directeur de thèse AMU, le CSID est le même que pour les laboratoires de l'ED,
- Pour les doctorants dont le directeur de thèse (HDR) est rattaché CEA, IRSN, INRAe (Ex IRSTEA) ou CREA, le CSIS est assuré par l'établissement d'accueil (comité conforme et fonctionnant de manière identique à ceux organisés par les « laboratoires AMU »),
- Les CSID organisés par l'ED pour les laboratoires de Mécanique ont eu lieu en 2019 les 4 et 5 juillet,
- Composition des CSID pour les laboratoires de Mécanique :

IRPHE	IUSTI	LMA	M2P2
Michel Benoit	Chantal Pelce	Philippe Guillemain	Frédéric Schwander
Alain Pocheau	David Brutin	Stéphane Lejeunes	Christophe Friess
Julien Deschamps	Olivier Vauquelin	Cédric Bellis	Denis Martinand
Benjamin Favier	Nicolas Favrie	Joseph Moysan	Pierre Boivin
	Nora Abid	Zine Fellah	
	Pierre Dupont		
	Marc Médale		

- En 2020, les CSID devrait avoir lieu les 9 et 10 juillet, mais des discussions concernant l'organisation sont en cours avec l'Institut de Mécanique et d'Ingénierie.
- Depuis cette année, le directeur de l'ED participe à la réunion d'harmonisation des CSID de l'IM2NP,
- Le directeur de l'ED a demandé au directeur du PRISM d'organiser en 2020 les CSID pour les doctorants de son laboratoire inscrits à l'ED 353.

5. Offre de formation 2019/2020 et évolution

L'ED 353 offre une formation disciplinaire de qualité qui a trouvé son public. Aussi, les enseignements de l'année dernière sont reconduits en 2020 (inscriptions au début de l'année).

Quatre cours sont proposés :

- o S. Gavriljuk (IUSTI) : Introduction à la propagation d'ondes en milieux continus, 16 heures (6 participants en 2019)
- o K. Schneider (I2M) : Traitement du signal et traitement d'images appliqués à la mécanique des fluides, 16 heures (14 participants en 2019)
- o E. Villermaux : Cohesion and Fragmentation of Liquids, 16 heures (10 participants en 2019)

Ecole Doctorale no. 353 « Sciences pour l'ingénieur »

IUSTI, Technopôle de Château-Gombert
 5 rue Enrico Fermi, 13453 Marseille Cedex 13
 Tél. 04 91 10 69 33 – Fax : 04 91 10 69 69
 Courriel : pascal.campion@univ-amu.fr
 Site Internet : <http://ecole-doctorale-353.univ-amu.fr>

- o A. Wautier, N. Benahmed, P. Philippe, G. Veylon, C. Carvajal, J. Duriez et L. Peyras de l'**INRAe** : Mécanique et risques en génie civil, 21h (10 participants en 2019)

Le doctorant N. Morati fait remarquer qu'il n'y a pas de formations intéressant les doctorants de l'IM2NP. Ludovic Escoubas précise que les enseignants de Polytech MT, à l'IUT ne peuvent dégager du temps pour la formation doctorale ; ils sont déjà en heures complémentaires... Il pourrait être envisagé de proposer des TP en salle blanche, microscopie électronique, ...

Le directeur de l'ED informe le Conseil que :

- Le volet formation va très certainement s'accroître dans les années à venir avec la mise en place de nouveaux programmes comme les « PhD Programs » construits autour des spécialités, des Ecoles Universitaires de Recherche (EUR), des graduate schools, etc...
- L'ED a bénéficié d'une mutualisation des heures d'enseignement au niveau de l'UFR Sciences, ce qui a permis d'accroître notre offre de formation au dépend d'autres ED dans le cadre de la décharge accordée par la Présidence,
- L'ED a répondu très favorablement au dossier de demande de création d'un parcours compétences pour l'entreprise par Polytech'Marseille auquel pourraient participer certain(e)s docteurant(e)s (acquérir une formation théorique (70 heures) de manière équilibrée entre les cours généraux et les cours orientés « entreprise » ; formation complétée par une expérience en entreprise d'un mois).

6. AAP 2020

Le directeur de l'ED rappelle au Conseil pour :

- 1) L'AAP CD classique :
 - dépôt des sujets sur le site de l'ED dès maintenant !
 - date limite de dépôt des dossiers des candidats : 18 mai (12h00)
 - auditions des candidats : 11 et 12 juin (salle 317, IUSTI)
 - classement des couples « sujet/candidat » : 18 juin au plus tard
 - attribution des CD (10 CD+1 CD (voire 2) de la Présidence) au Conseil de l'ED du 25 juin à 14h00 (salle 317, IUSTI)
- 2) L'AAP CD handicap :
 - dépôt du dossier au PVE : 20 février
 - classement des dossiers par les ED : 13 mars
 - interclassement par le Collège Doctoral : 24 mars
 - saisie des dossiers sur SIREDO par les ED : au plus tard le 5 mai
 - résultat : 18 juin
- 3) L'AAP EJD :

Ecole Doctorale no. 353 « Sciences pour l'ingénieur »

IUSTI, Technopôle de Château-Gombert
5 rue Enrico Fermi, 13453 Marseille Cedex 13
Tél. 04 91 10 69 33 – Fax : 04 91 10 69 69
Courriel : pascal.campion@univ-amu.fr
Site Internet : <http://ecole-doctorale-353.univ-amu.fr>

- dépôt des dossiers à la DRV : 10 février
 - étude des dossiers classés par la Commission Recherche du mois de mars
 - dépôt des dossiers à la Région : 13 mars
 - envoi de la liste des projets retenus par la Région : début mai
 - date limite de dépôt des formulaires d'engagement des candidats à la Région : 22 mai
- 4) AAP AMU/DGA :
- nouvelle convention ré-ouverte pour quatre ans
 - 8 thèses par an maximum
 - en attente du retour de la DGA pour lancer l'appel

7. Derniers résultats sur l'insertion des docteurs de l'ED 353

Le directeur de l'ED donne au Conseil le résultat de l'enquête sur l'insertion des docteurs (2017) menée par l'OVE (nombre de docteurs : 47 – taux de réponse : 87.2%) :

- Taux d'insertion professionnel des docteurs : 92.7%
- Secteur d'emploi :
 - Recherche/Ens. Sup. (public) : 42.1%
 - Recherche/R&D (privé) : 36.8%
 - Hors recherche (public) : 13.2%
 - Hors recherche, R&D (privé) : 7.9%
- Salaire net mensuel moyen : 2 389 €
- Type de contrat :
 - CDI : 54.1%
 - Post-Doc/ATER : 32.4%
- Niveau de l'emploi :
 - Cadre : 100%
- Lien déclaré entre l'emploi et la formation doctorale :
 - emploi occupé correspondant au domaine de la formation doctorale : 84.2%
 - emploi occupé correspondant au niveau de la formation doctorale : 89.2%

Le directeur de l'ED demande au responsable administratif de l'ED de mettre les résultats de l'enquête sur le [site de l'ED 353](#).

8. Points divers

Le directeur de l'ED rappelle aux membres présents du Conseil que :

1. La journée de rentrée a eu lieu le 13/11/2019
2. La journée de l'ED du 23 mai 2019 a permis la venue du :

Ecole Doctorale no. 353 « Sciences pour l'ingénieur »

IUSTI, Technopôle de Château-Gombert
5 rue Enrico Fermi, 13453 Marseille Cedex 13
Tél. 04 91 10 69 33 – Fax : 04 91 10 69 69
Courriel : pascal.campion@univ-amu.fr
Site Internet : <http://ecole-doctorale-353.univ-amu.fr>

- conférencier Stéphane Requena, directeur de la prospective à GENCI
 - du docteur Clothilde Colin (thèse effectuée au M2P2)
 - du docteur Miriam Carlberg (thèse effectuée à l'IM2NP)
- A la fin de cette journée, trois prix posters ont été remis à Oleksandr Dimitrov M2P2 (1^{er} prix : 300 €), Benjamin Luce M2P2 (2^{ème} prix : 200 €) et à Estéban Sanchez-Adaime IM2NP (3^{ème} prix : 100 €).
3. La prochaine journée de l'ED est arrêtée au 28 mai 2020, et viendront à cette journée :
 - Stéphanie Jumel (EDF) faire une conférence sur la mobilité électrique
 - Cécile Clavaud (IUSTI), prix de thèse AMU 2018
 - Harold Benjamin (LMA), prix de thèse ED 353 2018
 4. L'ED 353 est adhérente au réseau REDOC-SPI (30 écoles doctorales en sciences pour l'ingénieur et 7000 doctorants)
 5. Création d'une [page Web](#) par REDOC-SPI permettant la promotion des docteurs en SPI en France et à l'International
 6. Adhésion du réseau REDOC-SPI à [l'IESF \(société des ingénieurs et scientifiques de France\)](#)
 7. Point sur les Instituts d'AMU, participation de l'ED à 5 Instituts :
 - Institut de Mécanique et Ingénierie (IRPHE, IUSTI, LMA et M2P2)
 - Institut Marseille Imaging (LMA, IM2NP)
 - Institut des sciences de la fusion et de l'instrumentation en environnements nucléaires (IM2NP, IUSTI, LMA et M2P2)
 - Institut AMU-Tech (IM2NP)
- Nota : Projet d'Institut OASIS (en sciences de la mer) impliquant le laboratoire IRPHE...

9. Intervention de Caroline Strube de la DFD

Sur invitation du directeur de l'ED, Caroline Strube (CR CNRS en Neurosciences) de la DFD (émanation administrative du Collège Doctoral) présente les formations obligatoires « Ethique de la Recherche (ER) » et « Intégrité scientifique (IS) ».

Les missions « AMU » de Caroline Strube (référente « ER et IS ») sont :

- La mise en place d'actions de formation et de sensibilisation à l'ER et l'IS
- L'accompagnement des doctorants confrontés à des questions d'ER et d'IS
- La formation de formateurs

La séance est levée à 15h50.